

manent pour notre place et qui l'engagea à prendre des mesures pour établir un système d'égout dans notre ville ; Institution et amélioration dont notre localité avait grandement besoin. Il s'associa aux efforts que l'on fit pour maintenir et pour développer une communication régulière de vapeurs entre les paroisses des environs et le marché de Trois-Rivières. Il insista auprès des compagnies de chemins de fer pour obtenir des trains locaux et des trains commerciaux à prix réduits. Il seconda la résolution des contribuables pour obtenir de la Corporation des " Bonus " et autres avantages, afin de favoriser l'établissement, en dedans les limites de la ville, d'industries nouvelles : telles par exemple pour les \$25,000 en faveur de la verrerie de MM. Davis & Cie., et les \$20,000 pour les scieries de MM. Hall, Neilson & Cie, et aussi lorsqu'il s'agissait d'accorder le " bonus " de \$25,000 au chemin de fer des Basses-Laurentides.

Bref, notre Chambre de Commerce ne refusa jamais son concours, lorsque les intérêts de la ville ou de la division le réclamait.

Sans doute ces travaux ne comparent pas avec les travaux des chambres de commerce de nos grands centres. Mais on ne peut leurs refuser un certain mérite, surtout lorsque l'on considère les difficultés sous lesquelles ces travaux ont dû être engagés.

Lorsque notre réseau de chemin de fer sera complété, c'est-à-dire lorsque les anciennes lignes auront fait valoir leur nouvelle organisation ;

Lorsque sur la rive sud le " Montreal-Sorel " qui doit se rendre à la Pointe-Lévis, touchera à Doucet's Landing et que le " South-Eastern " venant du lac Champlain aura son terminus au même endroit ;